Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

cerfa
n° en cours

DEMANDE DE SUBVENTION

PARTENARIAT EUROPEEN D'INNOVATION « AGRICULTURE ET FORESTERIE PRODUCTIVES ET DURABLES »EMERGENCE ET FONCTIONNEMENT DES GROUPES OPERATIONNELS

TYPE D'OPERATION 16.1.1 DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL DE BOURGOGNE

ANNEXE 2– DESCRIPTION DU PROJET PARTENARIAL

Le présent document est une annexe obligatoire au formulaire de demande de subvention déposé. Il constitue le descriptif complet et détaillé du projet partenarial pour lequel le soutien est sollicité.
Ce document sera utilisé par le service instructeur dans le cadre de la procédure de sélection des dossiers, veillez aussi à renseigner attentivement les différentes rubriques.
N'hésitez pas à dupliquer les feuillets au besoin et à joindre tout document utile à la compréhension de votre projet.

Pour les projets qui relèvent du volet « Émergence des groupes opérationnels du PEI-AGRI », seules les rubriques marquées d'un * sont obligatoires.

Pour les projets qui relèvent du volet « Fonctionnement des groupes opérationnels du PEI-AGRI »,toutes les rubriques doivent être renseignées.

A. INTITULE DU PROJET *

Le titre du projet doit être court et explicite. Il doit traduire la problématique à laquelle le projet veut répondre.

B. LA DESCRIPTION DU BESOIN *

En quoi le projet répond-il à un/des besoins exprimés par les acteurs de l'agriculture, l'agroalimentaire ou de la forêt ? Comment ce besoin a-t-il été identifié ? Quelles ont été les étapes de la genèse du projet ? Quels sont les enjeux ?

C. L'ETAT DE L'ART

Quels sont les travaux réalisés ou en cours sur le sujet (à l'échelle régionale ou ailleurs) ? Quels sont les enseignements, l'expérience et les savoir-faire déjà acquis ?

D. LES OBJECTIFS DU PROJET *

Quels sont les objectifs du projet, en termes de réalisations concrètes et quantifiables ? Quel est son périmètre d'action, en termes de public cible, de zone géographique ?

Pour les projets « Émergence » : quels seraient les objectifs à atteindre pour répondre au besoin identifié ? Quelles sont les grandes lignes du projet qui permettraient de réaliser ces objectifs ?

E. LE CARACTERE INNOVANT DU PROJET *

Caractériser le type d'innovation en jeu dans le projet : s'agit-il de mettre au point de nouveaux produits, de nouvelles techniques, méthodes ou pratiques, ou de nouvelles formes d'organisation ? En quoi le projet va-t-il au-delà des travaux habituels des porteurs de projet ? En quoi est-il expérimental ?

F. LES RESULTATS ATTENDUS

Quelles sont les retombées directes et indirectes attendues du projet, sur le territoire et/ou les filières concerné(e)s ? À court, moyen et long termes ?

G. LE PLAN D'ACTION DU PROJET *

Décrire de manière détaillée la méthode et les actions qui seront mises en œuvre et les étapes qui seront nécessaires pour mener à bien le projet, ainsi que les indicateurs qui permettront de suivre l'évolution du projet.

Pour les projets « Émergence » : le plan d'action se limite à la phase d'élaboration du projet et de construction de partenariat, sur une période maximale de un an.

H. LE PARTENARIAT *

Détailler le rôle de chacun des partenaires dans la réalisation du projet et le mode de gouvernance mis en place. Expliquer en quoi ce partenariat sera efficace pour mener à bien le projet. Le partenariat est-il innovant en lui-même ? S'agit-il d'une collaboration tout à fait inédite ?

Pour les projets « Émergence » : il s'agit ici de présenter les partenaires qui sont envisagés pour construire et mener à bien le projet, et d'expliquer la stratégie que mettront en œuvre les porteurs de projet initiaux pour mobiliser, convaincre et associer les futurs partenaires au projet opérationnel.

I. LA VALORISATION ET LA DIFFUSION DES RESULTATS

Quelle est la stratégie envisagée pour capitaliser les enseignements du projet, les valoriser et les diffuser ?

Lister les livrables du projet relatifs à la valorisation et la diffusion et indiquer les dates prévisionnelles de livraison ou la fréquence de livraison.

Type de livrable	Nombre d'exemplaires prévus	Modalités de diffusion	Date prévisionnelle ou fréquence de livraison

J. TABLEAU RECAPITULATIF DU PLAN D'ACTION *

Lister les différentes actions du projet. Pour chacune, indiquer les partenaires mobilisés et renseigner le calendrier prévisionnel de réalisation (début/fin ou périodicité).

Pour les projets « Émergence » : le plan d'action se limite à la phase d'élaboration du projet et de construction de partenariat, sur une période maximale de un an.

Action Numéro :	Actions	Partenaires mobilisés	Calendrier prévisionnel
1			
2			

3			
4			